

Compte-rendu de la commission recherche du 25 janvier 2024

Election du vice-président de la commission

Mme Rauzy propose Monsieur Arlat comme vice-président. Il appartient à La liste Ensemble, fait partie du pôle BABS et est directeur du LABEX TULIP. Il se présente. Il est professeur de microbiologie, au LIPME, sa recherche est en lien avec l'agriculture. Il insiste sur le fait qu'il porte un projet collectif. Il a fait ses études à Paul Sabatier, puis deux post-docs en Angleterre. Il a commencé sa carrière en tant que chargé de recherche INRAE. Ensuite il a intégré l'UPS en tant que Professeur. Il s'est également lancé dans la politique de l'université en 2009. Son implication est consécutive à un constat porté sur des conditions de travail à l'UPS indignes surtout en comparaison des laboratoires à l'étranger. Il estime qu'une partie du retard a été comblé depuis cette époque. Depuis il a occupé de multiples postes d'élu dans les conseils de l'université. Il fait un survol bibliométrique de son activité de recherche et mentionne des collaborations internationales

Son projet de recherche et son équipe O. Lairez, N. Destainville, N. Davezac pour les vice-présidents délégués sont ensuite abordés. Il parle d'une volonté d'avoir une structuration à l'UPS en miroir de celle de l'université de Toulouse. Il pense qu'il faut donner du temps à la recherche grâce aux appuis à la recherche. Il souhaite aussi fluidifier les interactions avec l'administrations. Il cite le label HRS4R, il veut aussi accompagner les jeunes chercheurs et est favorable au repyramidage.

Il place au centre de sa politique les trois piliers de TIRIS et l'interdisciplinarité qui s'appuie sur une recherche forte notamment dans le domaine de la recherche fondamentale. Il poursuit sur la valorisation dont O. Lairez sera en charge. Le but est d'obtenir le statut de GUR (Grande Université de Recherche). Il projette ensuite une diapositive sur la TES (Transition Environnementale et Sociétale). La diffusion des savoirs sera portée par Noélie Davezac.

Christophe Laurent demande si pour obtenir une GUR il faut passer par un EPE. M. Arlat répond que Mme Rauzy doit rencontrer le ministère à ce sujet. Il insiste sur le fait que de toute manière il faudra embarquer tout le monde notamment les services.

On passe au vote qui se fait à main levée. Il est élu à l'unanimité avec 39 voix.

Election des membres de la cellule opérationnelle

Monsieur Arlat souhaite au vu des candidatures augmenter le nombre de membres de la cellule opérationnelle. Tous les candidats sont retenus.

La proposition est adoptée à l'unanimité avec 39 voix.

La commission plénière est suivie par une commission en formation restreinte consacrée aux HDR.